Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026-36

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le 22/07/2026
ID : 060-216002105-20260625-DELIB202636-DE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

SEANCE DU 25 JUIN 2026

Convocation du	**11 JUIN 2026**
Affichage du	**11 JUIN 2026**

Nombre de membres en exercice	**18**
Nombre de présents	**13**
Nombre de votants	**18**
PROCURATION	**3**

Objet : **DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY D'ASSISES 2027**

L'an deux mil VINGT-SIX, le VINGT-CINQ JUIN à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages en mairie, sous la présidence de Madame Anne FUSZ, le Maire.

Présents :
Mme FUSZ Anne, M. NABONNE Éric, M. URCOURT Daniel, Mme GOMES DE MACEDO Delphina, M. MAURICE Mickaël, Mme SIX Sylvie M. FORTE Carlos, Mme NICOLAS Pascale, M. COESSENT Jean-François, Mme DUCOUDERCQ Juliette, Mme SAN MARTIN Géraldine, M. REZZA Thibaut, M. JEZEQUEL Jérôme. ses Conseillers Municipaux

Absents :
Mme ALLAIN Geneviève, procuration à M. NABONNE Éric
Mme SPIRA Julie
M. ROSELLE Régis, procuration à Carlos FORTÉ
M. HAUVILLER Adrien, procuration à Mme FUSZ Anne,
Mme FERNANDES Martine,

Secrétaire : M. COESSENT Jean-François

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

CONSIDERANT QUE notre commune doit désigner trois membres du jury d'assises par tirage au sort publiquement dans la liste principale des électeurs de la commune,

CONSIDERANT QUE toute personne tirée au sort devra avoir 23 ans au cours de l'année,

Il convient de procéder au tirage au sort,

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

Article 1 : **DESIGNER** par tirage au sort :
- **VANOVERMEIR Delphine, née le 05 septembre 1979 à ROUBAIX, domiciliée au 9 impasse des Myosotis**
- **SAN JUAN Stephanie épouse GRANDJEAN, née le 07 février 1975 à DRANCY, domiciliée au 56 rue du Préau**
- **BRIOUGNE Emmeline, née le 28 juin 1994 à PONTOISE, domiciliée au 222 rue du Vexin**

Article 2 : DESIGNER en suppléant si une des personnes tirées au sort à déménager :
- **EECKHOUT Christiane épouse VAN BOXSTAEL, née le 19 janvier 1952, domiciliée au 1 rue des Tilleuls**

Le Maire certifie, en application de l'article L2131-Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Anne FUSZ

MAIRIE (OISE)

Le Maire,
Anne FUSZ

MAIRIE (OISE)